

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



## **Orages**

## Conséquences possibles :

Nombreux et vraisemblablement très violents orages, susceptibles de provoquer localement des dégâts très importants.

Localement, des dégâts très importants sont à craindre sur les habitations, les parcs, les cultures et plantations.

Les massifs forestiers peuvent localement subir de très forts dommages et peuvent être rendus vulnérables aux feux par de très nombreux impacts de foudre.

L'habitat léger et les installations provisoires peuvent être mis en réel danger.

Des inondations de caves et points bas sont à craindre, ainsi que des crues torrentielles aux abords des ruisseaux et petites rivières.

## **Conseils de comportement :**

- Je reste chez moi et je me tiens informé
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je n'utilise pas mon véhicule. Si je suis sur la route, je roule au pas et je ne m'engage pas sur une route immergée. Je stationne en sécurité et ne quitte pas mon véhicule
- Je n'utilise mon téléphone qu'en cas d'urgence
- Je prépare mon kit d'urgence d'évacuation